



# CONDITIONS GÉNÉRALES - Workfutura

## Article 1 Définitions

---

Dans les présentes conditions générales, on entend par :

**Workfutura** : la plateforme numérique de workfutura qui fournit des services tels que – sans s'y limiter - des évaluations, des formations en ligne dans le domaine du travail à distance, durable et pérenne, inscrite à la Chambre de commerce des Pays-Bas sous le numéro 42049620.

**Utilisateur** : la ou les personne(s) physique(s) ou morale(s) qui souscrivent un service auprès de Workfutura/ concluent un contrat avec Workfutura ;

**Participant** : la personne physique qui est invitée par l'Utilisateur à participer à un ou plusieurs Services via la plateforme.

**Service(s)** : tous les services proposés par Workfutura via la plateforme, y compris les évaluations, formations, analyses et outils assistés par IA ;

**Contenu** : tout le contenu présent sur la plateforme, y compris le contenu développé par des spécialistes et/ou généré par IA ainsi que les synthèses et informations créées par IA sur la base des résultats/éléments.

## Article 2 Applicabilité

---

- 2.1. Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les offres, conventions et à l'utilisation de la plateforme et des Services qui y sont proposés.
- 2.2. Les dérogations aux présentes conditions ne sont valables que si elles ont été expressément convenues par écrit entre les parties.

## Article 3 Compte

---

- 3.1. Lors de l'inscription, l'Utilisateur fournit notamment à Workfutura son nom, son adresse, son lieu de résidence, son adresse e-mail et sa date de naissance. L'Utilisateur doit être majeur ou agir en qualité de client professionnel.
- 3.2. Le compte est strictement personnel et non transférable. L'Utilisateur n'est pas autorisé à partager ses identifiants de connexion avec des tiers.
- 3.3. L'Utilisateur est responsable de la confidentialité de ses identifiants de connexion et de tous les actes effectués via le compte.
- 3.4. L'Utilisateur est également responsable de l'utilisation de la plateforme et des comportements des Participants invités par son intermédiaire.
- 3.5. Workfutura se réserve le droit de bloquer ou de supprimer des comptes en cas d'utilisation abusive ou de violation des présentes conditions.

## Article 4 Participant

---

- 4.1. Les Participants obtiennent l'accès à (des parties de) la plateforme par le biais d'une invitation personnelle de l'Utilisateur et après inscription. À cette fin, le Participant fournit les données (personnelles) demandées par Workfutura, aux fins de l'exécution du contrat. Les Participants qui n'ont



pas encore accepté l'invitation obtiennent le statut « en cours » et peuvent encore être supprimés par l'Utilisateur (exclusivement professionnel). Dans ce cas, aucun frais n'est facturé à l'Utilisateur.

- 4.2. La participation est strictement personnelle. Le Participant n'est pas autorisé à transférer sa participation, à donner accès à des tiers ou à se faire remplacer.
- 4.3. Lors de la participation à des évaluations et formations, le Participant ne fera pas appel à une aide non autorisée et respectera l'intégrité du Service.
- 4.4. Workfutura se réserve le droit de bloquer ou de supprimer des Participants en cas d'utilisation abusive ou de violation des présentes conditions.

---

## **Article 5 Services**

- 5.1. Workfutura propose via la plateforme des Services visant notamment à évaluer, développer et soutenir des compétences dans le domaine du travail (à distance).
- 5.2. Workfutura se réserve le droit de modifier, d'étendre, de limiter, d'améliorer, d'actualiser ou de mettre fin à tout moment (en cours de route) aux Services, à leur contenu et aux fonctionnalités de la plateforme. Cela comprend également – sans s'y limiter - l'adaptation, l'amélioration ou l'actualisation en cours de route des évaluations, méthodes de notation, modèles d'IA, rapports et contenus.
- 5.3. L'accès aux Services est accordé pour la durée convenue ou pour la durée découlant de la nature du Service.
- 5.4. Après la fin de l'accès à un Service, les résultats et données qui y sont liés peuvent ne plus être disponibles. Workfutura n'est pas tenue de conserver ces données.
- 5.5. Workfutura ne peut garantir que la plateforme sera disponible à tout moment sans interruption. La maintenance, les dysfonctionnements ou d'autres circonstances techniques peuvent entraîner une indisponibilité temporaire.

---

## **Article 6 IA et contenu**

- 6.1. Les Services et le Contenu sont composés (en partie et surtout) par des spécialistes externes et des experts métier, avec l'appui de l'intelligence artificielle (IA).
- 6.2. Bien que Workfutura s'efforce de garantir l'exactitude et l'actualité du Contenu, il ne peut être garanti que les informations soient complètes, exactes ou exemptes d'erreurs.
- 6.3. Les résultats des évaluations, analyses et éléments générés par IA ont un caractère indicatif et servent uniquement d'aide. Ils ne peuvent servir de seul fondement à des décisions, y compris – sans s'y limiter – des décisions dans le domaine du travail, de la sélection ou de l'évaluation de personnes. En outre, les éléments fournis par Workfutura ne constituent pas un avis médical, psychologique, professionnel ou juridique et cet élément ne peut pas non plus être considéré comme une garantie quant au fonctionnement, à l'aptitude ou aux performances.
- 6.4. Workfutura n'est pas responsable de tout dommage découlant de l'utilisation de tels résultats ou éléments ou de la confiance accordée à ceux-ci.

---

## **Article 7 Paiement et livraison**



- 7.1. Les prix affichés sur la plateforme sont hors TVA, sauf mention contraire. Pour les consommateurs, les prix sont affichés TVA comprise.
- 7.2. Le paiement s'effectue via les méthodes de paiement proposées sur la plateforme.
- 7.3. Après paiement réussi, le Service est en principe immédiatement mis à disposition sous forme numérique.

## **Article 8 Remboursement**

---

- 8.1. Les Utilisateurs professionnels ne disposent d'aucun droit de rétractation.
- 8.2. Pour les consommateurs, compte tenu de la nature de la prestation de services et de la mise à disposition immédiate de contenu numérique - après accord du consommateur - aucun droit légal de rétractation ne s'applique.

## **Article 9 Responsabilité**

---

- 9.1. La responsabilité de Workfutura est limitée à ce qui est couvert par une éventuelle assurance responsabilité souscrite à cet effet par Workfutura, augmentée du montant éventuel de franchise à la charge de Workfutura (et déterminé par l'assureur). Dans la mesure où un dommage n'est pas couvert par l'assurance responsabilité, mais qu'il est néanmoins établi que Workfutura est responsable, seuls les dommages et frais directs, causés par ou liés directement à un manquement dans l'exécution du contrat, seront indemnisés par Workfutura.
- 9.2. Dans ce cas, l'indemnisation est à tout moment limitée au montant de la facture. Dans le cas d'une mission (partielle) d'une durée supérieure à six mois, la responsabilité est en outre limitée au montant facturé par Workfutura à l'Utilisateur au cours des six derniers mois, dans la mesure où ces montants ont également été effectivement payés par l'Utilisateur.
- 9.3. Par dommages directs, on entend exclusivement :
  - les coûts raisonnables engagés pour déterminer la cause et l'étendue du dommage, dans la mesure où cette détermination porte sur un dommage au sens des présentes conditions ;
  - les éventuels coûts raisonnables engagés pour faire en sorte que la prestation défectueuse de Workfutura soit conforme au contrat, sauf si ceux-ci ne peuvent être imputés à Workfutura ;
  - les coûts raisonnables engagés pour prévenir ou limiter le dommage, dans la mesure où l'Utilisateur démontre que ces coûts ont conduit à la limitation du dommage direct tel que visé dans les présentes conditions générales.
- 9.4. Workfutura n'est jamais responsable des dommages et coûts indirects, causés par ou directement liés à un défaut des biens ou services livrés et/ou fournis, y compris – mais sans s'y limiter – les dommages consécutifs, le manque à gagner, les économies manquées, l'atteinte à l'image et les dommages dus à l'interruption d'activité. L'Utilisateur reconnaît et accepte en outre les risques inhérents aux synthèses et rapports générés par IA, tels que mentionnés également à l'article 6.
- 9.5. Workfutura n'est notamment pas responsable des dommages découlant de :
  - décisions basées sur des évaluations ou analyses ;
  - l'utilisation d'éléments générés par IA ;
  - comportements des Utilisateurs ou Participants ;



- indisponibilité temporaire de la plateforme.

- 9.6. Sans préjudice de ce qui précède, Workfutura n'est pas responsable des conséquences d'événements survenant chez l'Utilisateur sur lesquels Workfutura ne peut exercer aucune influence.
- 9.7. Il s'applique en outre que Workfutura n'est pas responsable de quelque dommage que ce soit, à quelque titre que ce soit, découlant de faits et/ou d'événements et/ou de circonstances imputables à (des collaborateurs de) l'Utilisateur ou à des tiers désignés par l'Utilisateur.
- 9.8. Les limitations de responsabilité prévues dans le présent article ne s'appliquent pas si et dans la mesure où il est question de faute intentionnelle et/ou de faute lourde de la part de Workfutura.
- 9.9. La condition préalable à la naissance de tout droit à indemnisation est toujours que l'Utilisateur signale le dommage par écrit à Workfutura le plus rapidement possible après sa survenance et que Workfutura soit préalablement mise en demeure, de manière à ce que Workfutura puisse répondre adéquatement à la mise en cause de sa responsabilité et soit mise en mesure – s'il est question d'un manquement imputable – de réparer tout dommage éventuel. Toute réclamation en indemnisation à l'encontre de Workfutura s'éteint par le seul écoulement d'un délai de six (6) mois calendaires après la naissance de la réclamation.

## **Article 10 Règles de conduite**

---

- 10.1. L'Utilisateur et les Participants doivent se comporter conformément à la loi, aux bonnes mœurs et aux présentes conditions.
- 10.2. Workfutura est habilitée à prendre des mesures en cas de violation, notamment l'émission d'avertissements, le blocage de comptes ou la cessation de l'accès.
- 10.3. En cas d'exclusion pour mauvaise conduite, aucun droit à remboursement ou à indemnisation n'existe.

## **Article 11 Propriété intellectuelle**

---

- 11.1. La propriété intellectuelle comprend (entre autres) : les droits d'auteur, les droits voisins et les droits de marque.
- 11.2. Le droit de propriété intellectuelle relatif à tout ce qui est proposé par Workfutura sur celui-ci repose auprès de Workfutura ou de ses concédants de licence.
- 11.3. L'Utilisateur et le Participant ne sont pas autorisés à copier, diffuser, rendre public ou exploiter le Contenu sans autorisation écrite préalable de Workfutura. Cela inclut également – sans s'y limiter – les méthodologies, modèles de notation, structures de rapport, logique d'évaluation, analyses et méthodes de travail utilisés / proposés par Workfutura

## **Article 12 Vie privée et données**

---

- 12.1. Workfutura traite les données à caractère personnel conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, y compris le RGPD.
- 12.2. L'Utilisateur garantit qu'il est habilité à fournir des données à caractère personnel des Participants et garantit Workfutura contre les réclamations de tiers.
- 12.3. Dans la mesure où Workfutura traite des données à caractère personnel pour le compte de l'Utilisateur, elle peut être considérée comme sous-traitant au sens du RGPD.



- 12.4. Workfutura prend des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour sécuriser les données à caractère personnel.
- 12.5 Workfutura est en droit d'utiliser des données, résultats et données d'utilisation anonymisés et non identifiables à des fins d'analyses statistiques, de benchmarking, d'amélioration de la qualité, de développement de produits, de marketing et d'amélioration de ses Services

---

### **Article 13 Réclamations**

- 13.1. Les réclamations peuvent être soumises via [info@workfutura.fr](mailto:info@workfutura.fr).
- 13.2. Workfutura s'efforcera de traiter les réclamations dans un délai raisonnable.

---

### **Article 14 Force majeure**

- 14.1. Workfutura n'est pas tenue d'exécuter une quelconque obligation si elle en est empêchée en raison d'un cas de force majeure.
- 14.2. Par force majeure, on entend notamment les pannes, les cyberattaques, les problèmes de réseau et autres causes extérieures sur lesquelles Workfutura n'a aucune influence.
- 14.3. Si la situation de force majeure dure plus de 8 semaines, Workfutura et l'Utilisateur ont tous deux le droit de résilier le contrat par notification écrite. Les parties ne se doivent aucune indemnisation. Le remboursement par Workfutura des montants déjà payés n'est pas applicable.

---

### **Article 15 Modifications**

- 15.1. Workfutura se réserve le droit de modifier les présentes conditions.
- 15.2. Les conditions modifiées seront communiquées en temps utile à l'Utilisateur.

### **Chapitre Vie privée / accord de sous-traitance**

Le RGPD / la législation relative à la vie privée oblige Workfutura (dans les cas où Workfutura peut être considérée comme « Sous-traitant » de données à caractère personnel au sens du RGPD) à conclure des accords concernant ces traitements. Les accords sont fixés dans le présent règlement.

---

### **Article 16 Finalités du traitement**

- 16.1. Workfutura s'engage, dans les conditions du présent accord de sous-traitance, à traiter des données à caractère personnel. Le traitement aura lieu exclusivement dans le cadre de la mission/du contrat entre les parties / de la prestation de services par Workfutura.
- 16.2. Les données à caractère personnel traitées par Workfutura dans le cadre des activités visées au paragraphe précédent et les catégories de personnes concernées dont elles proviennent sont
- nom, fonction et coordonnées (telles que l'adresse, l'e-mail et les numéros de téléphone)
  - date de naissance ;
  - autres données et documents dans la mesure où cela est nécessaire à la mission ou prescrit par la loi. Des données sont également stockées dans le cadre de l'utilisation de la plateforme de Workfutura. Celles-ci sont supprimées/détruites dans les douze mois suivant la fin du parcours, sauf si le Participant



donne son consentement à une conservation plus longue ou si Workfutura est tenue, pour une autre raison, de conserver une copie plus longtemps.

- 16.3. Workfutura ne traitera pas les données à caractère personnel à une autre finalité que celle mentionnée ci-dessus.

## **Article 17** **Obligations**

---

- 17.1. En ce qui concerne les traitements effectués en vertu du contrat, Workfutura veillera au respect des conditions imposées par le RGPD au traitement de données à caractère personnel par Workfutura.
- 17.2. Workfutura informera l'Utilisateur/Participant, à sa première demande et dans un délai raisonnable, des mesures prises par Workfutura concernant ses obligations au titre du RGPD et de toute autre législation et réglementation applicable en matière de vie privée.
- 17.3. Les obligations de Workfutura qui découlent des présentes conditions en matière de vie privée s'appliquent également à ceux qui traitent des données à caractère personnel sous l'autorité de Workfutura, y compris les employés.

## **Article 18** **Transfert de données à caractère personnel**

---

- 18.1. Workfutura peut traiter les données à caractère personnel dans des pays situés au sein de l'Union européenne (UE) / de l'Espace économique européen (EEE). En outre, Workfutura peut également transférer les données à caractère personnel vers un pays situé en dehors de l'UE / de l'EEE, à condition que ce pays garantisse un niveau de protection adéquat et qu'elle respecte les autres obligations qui lui incombent en vertu du présent règlement et du RGPD.
- 18.2. Workfutura indiquera à l'Utilisateur/Participant de quel pays ou de quels pays il s'agit. Workfutura garantit que, compte tenu des circonstances qui influencent le transfert des données à caractère personnel ou une catégorie de transferts de données, il existe, pour les pays situés en dehors de l'UE / de l'EEE, un niveau de protection adéquat.
- 18.3. En particulier, lors de la détermination d'un niveau de protection adéquat, Workfutura tiendra compte de la durée du traitement envisagé, du pays d'origine et du pays de destination finale, des règles juridiques générales et sectorielles en vigueur dans le pays concerné, ainsi que des règles professionnelles et des mesures de sécurité qui y sont respectées.

## **Article 19** **Répartition des responsabilités**

---

- 19.1. Les parties veilleront au respect du RGPD. Les traitements autorisés seront effectués par Workfutura dans un environnement automatisé.
- 19.2. Pour tous les autres traitements de données à caractère personnel, par exemple lorsque Workfutura traite des données à caractère personnel qui ne sont pas nécessaires dans le cadre de l'exécution du contrat mais qui sont néanmoins transmises à Workfutura par l'Utilisateur/Participant, la responsabilité de ces traitements demeure à la charge de l'Utilisateur/Participant. Workfutura est libre de supprimer et de maintenir supprimées ces informations non pertinentes, sans consultation préalable de l'Utilisateur/Participant et sans aucune conséquence ni responsabilité. La suppression est une forme de traitement. L'Utilisateur/Participant garantit Workfutura contre ce type de traitements.



- 19.3. L'Utilisateur/Participant garantit que le contenu, l'utilisation et l'instruction de traiter des données à caractère personnel ne sont pas illicites et ne portent atteinte à aucun droit de tiers.
- L'Utilisateur/Participant garantit Workfutura contre toutes les réclamations de tiers découlant du non-respect de la garantie susmentionnée.

## **Article 20** **Recours à des tiers ou à des sous-traitants ultérieurs**

---

- 20.1. L'Utilisateur/Participant autorise par les présentes Workfutura, dans le cadre du contrat et du traitement de données visé ici, à faire appel à des tiers (sous-traitants ultérieurs). Workfutura informera l'Utilisateur/Participant, sur demande, des sous-traitants ultérieurs auxquels elle fait appel et qui ont accès aux données à caractère personnel. Workfutura veillera en tout état de cause à ce que ces tiers assument au moins les mêmes obligations que celles convenues entre l'Utilisateur/Participant et Workfutura.
- 20.2. Si l'Utilisateur/Participant s'oppose au recours à certains sous-traitants ultérieurs, toutes les parties s'efforceront de parvenir à une solution raisonnable d'un commun accord.

## **Article 21** **Sécurité**

---

- 21.1. Workfutura s'efforcera de prendre des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de protéger les données à caractère personnel contre la perte ou contre toute forme de traitement illicite (telle que la prise de connaissance non autorisée, l'altération, la modification ou la communication de données à caractère personnel).
- 21.2. L'Utilisateur/Participant détermine quelles données à caractère personnel sont traitées par Workfutura. La responsabilité du type de données incombe donc à l'Utilisateur/Participant. En envoyant / remettant des données à caractère personnel à Workfutura, l'Utilisateur/Participant déclare accepter le traitement, d'une part, et consentir aux mesures techniques et organisationnelles (de sécurité) appliquées par Workfutura, d'autre part.

## **Article 22** **Violations de données**

---

- 22.1. En cas de violation liée à des données à caractère personnel, Workfutura s'efforcera, dans la mesure du possible, d'en informer l'Utilisateur/Participant sans délai, mais au plus tard dans les 48 heures suivant sa découverte, à la suite de quoi l'Utilisateur/Participant évaluera s'il informera ou non les autorités de contrôle et/ou les personnes concernées. Workfutura s'efforce, dans la mesure du possible, de fournir des informations complètes, correctes et exactes.
- 22.2. Par violation liée à des données à caractère personnel, on entend : une violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données transmises, stockées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à celles-ci.
- 22.3. L'Utilisateur/Participant veillera au respect d'éventuelles obligations de notification (légales). Si la loi et/ou la réglementation l'exige, Workfutura coopérera à l'information des autorités compétentes concernées et, le cas échéant, des personnes concernées.



- 22.4. L'obligation de notification comprend en tout état de cause la notification du fait qu'une violation a eu lieu, ainsi que (dans la mesure où ces données sont disponibles) :
- quelle est la cause (présumée) ;
  - quelle est la conséquence (connue à ce stade et/ou attendue) ;
  - quelle est la solution (proposée) ;
  - les coordonnées pour le suivi de la notification ;
  - qui a été informé (comme la personne concernée elle-même et/ou l'autorité de contrôle) ; et
  - quelles mesures ont déjà été prises.

### **Article 23** **Traitement des demandes des personnes concernées**

---

- 23.1. Dans le cas où une personne concernée adresse à Workfutura une demande d'exercice de ses droits légaux, Workfutura transmettra la demande à l'Utilisateur/Participant, et l'Utilisateur/Participant traitera ensuite la demande. Workfutura peut en informer la personne concernée.
- 23.2. Workfutura fournira à l'Utilisateur/Participant la coopération raisonnablement possible et nécessaire pour traiter la demande. S'il apparaît que l'Utilisateur/Participant a besoin de l'aide de Workfutura pour l'exécution d'une demande d'une personne concernée, Workfutura pourra facturer des frais à ce titre.
- 23.3. Dans le cas où Workfutura peut elle-même être considérée comme « responsable du traitement », Workfutura traitera elle-même la demande.

### **Article 24** **Secret et confidentialité**

---

- 24.1. Toutes les données à caractère personnel que Workfutura reçoit de l'Utilisateur/Participant et/ou collecte elle-même dans le cadre du présent règlement sont soumises à une obligation de confidentialité envers les tiers. Workfutura n'utilisera pas ces informations à une autre fin que celle pour laquelle elle les a obtenues, même lorsqu'elles ont été mises sous une forme telle qu'elles ne peuvent pas être reliées à des personnes concernées.
- 24.2. Cette obligation de confidentialité ne s'applique pas dans la mesure où l'Utilisateur/Participant a donné son autorisation expresse de fournir les informations à des tiers, si la fourniture des informations à des tiers est logiquement nécessaire compte tenu de la nature de la mission confiée et de l'exécution du présent accord de sous-traitance, ou s'il existe une obligation légale de fournir les informations à un tiers, ou encore si des données à caractère personnel sont fournies à des tiers en leur qualité de sous-traitant ultérieur.

### **Article 25** **Audit**

---

- 25.1. L'Utilisateur/Participant peut soumettre à Workfutura, au maximum une fois par an, une demande ayant pour objectif de montrer quelles mesures elle a prises dans le cadre de la vie privée / du RGPD. Workfutura y répondra par écrit dans un délai de 4 semaines après cette demande. Workfutura peut prolonger ce délai 1 fois de 4 semaines.
- Workfutura peut – au lieu de fournir une réponse écrite – décider d'inviter l'Utilisateur/Participant dans ses bureaux afin d'examiner les mesures relatives à la vie privée.



- 25.2. Si l'Utilisateur/Participant estime que la réponse de Workfutura est insuffisante, l'Utilisateur/Participant l'indiquera de manière motivée, après quoi Workfutura répondra. Si cette réponse est également insuffisante selon l'Utilisateur/Participant, l'Utilisateur/Participant est en droit de faire réaliser un audit par un expert/ tiers indépendant soumis à une obligation de confidentialité, afin de contrôler le respect du présent contrat et de tout ce qui s'y rapporte directement.
- 25.3. L'audit initié par l'Utilisateur/Participant n'aura pas lieu avant quatre semaines suivant l'annonce préalable et au maximum une fois par année civile.
- 25.4. Workfutura coopérera à l'audit et mettra à disposition, pour l'audit, toutes les informations raisonnablement pertinentes pour celui-ci.
- 25.5. Les constatations à la suite de l'audit réalisé seront évaluées par les parties en concertation. À la suite de cela, des modifications seront ou non mises en œuvre par l'une des parties ou conjointement par les deux parties.
- 25.6. Tous les coûts et le temps consacré par Workfutura dans le cadre de la demande visée au paragraphe 1, ou de l'audit, sont à la charge de l'Utilisateur/Participant.

## **Article 26**                      **Responsabilité**

---

Ce qui est prévu ailleurs dans les présentes conditions concernant la limitation de la responsabilité de Workfutura s'applique mutatis mutandis au présent accord de sous-traitance.

## **Article 27**                      **Durée et résiliation**

---

Le présent accord de sous-traitance est conclu pour une durée indéterminée, même si les parties traitent occasionnellement ensemble, et s'applique tant que la relation n'a pas été explicitement résiliée.

### ***Fin du chapitre Vie privée***

## **Article 28**                      **Droit applicable & traductions**

---

- 28.1. Le droit néerlandais s'applique à tous les contrats.
- 28.2. Les litiges seront soumis au tribunal compétent dans l'Arrondissement où Workfutura est établie.
- 28.3. Les présentes conditions ont été rédigées à l'origine en néerlandais. Toute version dans une autre langue est purement informative. En cas de litige, le texte original néerlandais prévaut.